



UNIL | Université de Lausanne
Section de français
bâtiment Anthropole

Assemblée générale de la section de français du 16 janvier 2017

Présidence : D. Kunz Westerhoff et B. Wahlen
Présents : D. Abrecht, R. Bionda, M. Boller, S. Borloz, M. Burger, M. Capel, M. Caraion, D. Chaperon, A. Corbellari, L. Delaloye, F. Demont, L. Ding, C. Dufour, S. Duval, M. Escola, A. Gaillard, A. Hodroge, J. Jacquin, J. Lachat, C. Le Quellec Cottier, S. Maffei Boillat, D. Maggetti, R. Mahrer, C. Menichetti, J. Meizoz, L. Michel, J. Mühlethaler, G. Philippe, C. Piot, A. Rodriguez, F. Rosset, C. Schertz-Lomenech, D. Seixas Oliveira, E. Sermier, G. Toniutti, J. Zufferey
Etud, doctorant : F. Kay
Excusés : N. Chardonens, S, Estier, U. Heidmann, J. Légeret, M. Nunez, C. Pahlisch, S. Pidoux

1. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 2016

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Organisation de la nouvelle co-présidence

Dorénavant, D. Kunz Westerhoff et B. Wahlen assurent la présidence ; tous les messages relatifs à la présidence doivent être adressés aux deux co-présidentes.

Les tâches sont organisées de la manière suivante :

- Ressources humaines : B. Wahlen et D. Kunz Westerhoff
- Octroi des droits (clés, collaborateurs scientifiques) et lettres de soutien aux requêtes FNS : B. Wahlen
- Budget : D. Kunz Westerhoff
- Répartition des bureaux, de l'intendance, mobilier : D. Kunz Westerhoff

3. Confidentialité des concours

Pour tout concours, rappeler qu'aucun poste n'est dû ou garanti (forte compétition).

La confidentialité absolue des commissions de nomination doit être respectée.

Ne jamais spéculer sur l'issue d'un concours ni sur la composition de la commission auprès des candidats.

Inciter les jeunes chercheurs à explorer toutes leurs options (bourses FNS, postes du Collège des sciences, etc.)

Une inscription en thèse n'exige/n'implique pas nécessairement un poste d'AD.

4. Audit relationnel et réaménagements de l'organisation

Durant le semestre d'automne 2016, un audit relationnel ainsi qu'une médiation ont été effectués en littérature moderne par le médiateur de l'Unil pour dénouer un conflit. Il en ressort qu'une rocade des responsabilités doit avoir lieu.

5. Charges de cours, suppléances et autres mandats temporaires

Suite aux directives de la Direction, le décanat rappelle que les charges de cours sont réservées à des spécialistes qui ont un autre emploi.

Les sections doivent éventuellement prévoir la création de postes de MER2 suppléants en CDD en rassemblant 4h ou plus.

Il est mentionné que ce fonctionnement rend difficile l'attribution des charges de cours à des assistants en fin de mandat et empêche le soutien à la relève.

F. Kay, représentant de l'ACIDUL, confirme qu'il est difficile pour un assistant de finir sa thèse tout en enseignant 4h.

6. Prévision des concours et de l'évolution des postes

Au début, les postes de tuteurs étaient à 20% ; actuellement, ils sont engagés à 10%. Il est possible qu'une augmentation du nombre de tuteurs ait lieu pour le semestre d'automne 2017.

La mise au concours pour le poste de Professeur ordinaire en littérature médiévale/Renaissance (succ. Mühlethaler) débutera prochainement ; l'entrée en fonction sera en août 2018.

R. Bionda a reçu une bourse FNS de 18 mois.

Sur le remplacement de R. Bionda, le poste de F. Demont passera probablement à 100% pendant ce laps de temps.

Il est fort probable qu'un poste de PAT à 20% pour l'édition des essais Archipel soit créé pendant ce laps de temps, sur le remplacement de R. Bionda.

Un nouveau poste de MA en littérature moderne à 80% va probablement se créer pour août 2018 (avait été accepté par la CPA en priorité 1).

7. Création du Pôle pour les études africaines, Lettres-Lausanne

Dorénavant, un onglet "Etudes africaines" apparaît sur la page d'accueil de la section; le but de ce pôle est de fédérer les enseignements et les recherches sur les études africaines (art, etc.).

C. Le Quellec Cottier remercie A. Hodroge qui a mis en page ces informations et propose aux membres de la section de visiter les pages de ce pôle.

8. Création du CIEL

Gilles Philippe informe la section de l'avancée des travaux de la commission « littératures comparées ».

Ce centre interdisciplinaire d'études des littératures sera probablement actif dès le 1^{er} septembre 2017.

Un·e délégué·e de notre section sera désigné·e.

Des projets de recherche impliqueront deux sections au minimum.

9. Visite de la Direction de l'UNIL le 29 mars 2017

Un groupe de travail pour préparer cette visite d'une heure est créé : R. Bionda, M.

Caraion, D. Chaperon, A. Corbellari, D. Kunz Westerhoff, D. Maggetti, R. Mahrer, L. Michel, A. Rodriguez, F. Rosset, D. Seixas et B. Wahlen
Il faudrait qu'un ou deux étudiant·e·s se joignent au groupe de travail.

10. Création d'un séminaire de recherche

M. Escola, J. Lachat, R. Mahrer et B. Wahlen lanceront un projet orienté sur des présentations du corps intermédiaire (en évitant tout double emploi avec la CUSO).

11. Budget 2017 (rappel) et budget 2018 (discussion et votation)

Budget 2017 : quelques points importants

- Frais de traduction: les contrats doivent être reconfirmés auprès de C. Mignot avant l'engagement du traducteur
- Toujours demander un RIB aux invités internationaux (plutôt que de leur demander de copier leur IBAN sur le formulaire d'indemnité)
- Aucun achat ne doit être effectué sans l'accord préalable de la présidence de section, sauf achats informatiques dont le responsable est M. Escola
- Solliciter l'autorisation de la présidence pour les invitations de conférenciers internationaux (et leur demander d'acheter le plus tôt possible leurs billets de train 2^e classe au meilleur prix)
- Pour les organisations de colloques/journées d'études: tenir une comptabilité précise et annoncer à la présidence un éventuel reliquat

Le Budget approuvé 2017 des subsides pour les colloques est le suivant :

- | | |
|--|--------------|
| - Les conditions du théâtre. | CHF. 5'000.- |
| - Phénomènes manga | CHF. 2'500.- |
| - La Satire médiévale | CHF. 2'000.- |
| - Stylistique et comparatisme | CHF. 500.- |
| - La reproduction des textes et des images | CHF. 3'000.- |
| - L'édition de correspondance | CHF. 800.- |
| - Aymon de Montfalcon | CHF. 2'500.- |

Deux colloques ont été reportés en 2018.

Il est proposé d'attribuer le subside libéré de CHF. 1000.- (journée d'études reportée) à la journée d'études en l'honneur de Jean-Claude Mühlethaler. La proposition est votée et acceptée à l'unanimité.

M. Escola a une requête de CHF. 2'000.- pour un colloque avec Denis Guénoun en novembre 2017 (coïncide avec un spectacle à la Comédie de Genève), avec l'UNIGE. La proposition est votée et acceptée à l'unanimité.

Le budget du mobilier est de CHF. 3'500.- : canapé-bureau pour le bureau 3166 (CHF. 700.- au maximum chez Ikea ou autre); table ronde bureau 3180 CHF. 400.-; trois chaises de bureau CHF. 1'500.-; le solde sera utilisé pour acheter des chaises pour recevoir les étudiants.

C. Le Quellec Cottier mentionne que les frais du colloque qu'elle organise seront un peu inférieurs ; elle demande s'il serait possible d'utiliser cette différence pour payer le billet de train des étudiants qui représentent la section au Salon du livre de Genève. La proposition est votée et acceptée à l'unanimité.

Le budget 2018 est présenté point par point; il est accepté à l'unanimité avec les changements qui seront apportés avant d'être transmis au décanat.

12. Fête des essais Archipel

M. Boller et M. Escola présentent le projet pour les 15 ans d'Archipel ; la fête aura lieu le 15 mars 2017 chez Payot.

M. Boller a fait un impressionnant travail avec l'édition des essais Archipel ; S. Maffei Boillat prendra le relais au semestre d'automne 2017.

Prochainement, un comité de sélection (personnes volontaires) des nouveaux mémoires à paraître sera mis en place.

13. Journée d'étude et leçon d'honneur du Prof. Jean-Claude Mühlethaler

La leçon d'honneur aura lieu le 19 mai 2017 à 17h. dans la salle ANT 1129.

Une Journée d'études sur la Satire au Moyen Âge aura lieu le même jour. Les invités seront: Florence Bouchet (Toulouse), Mattia Cavagna (Louvain), Catherine Croizy-Naquet (Paris III); Yasmina Foehr-Janssens (Genève), Bernard Ribémont (Orléans), Michelle Szkilnik (Paris III).

14. Divers

La section souhaite la bienvenue à Véronique Wicky qui est née le 7 septembre 2016, Elodie Soom (-Chardonnens) qui est née le 28 septembre 2016 et à Henri Merminod qui est né le 23 novembre 2016.

Plusieurs enseignants invités donneront des cours durant le prochain semestre :

Hélène Bellon: « Philologie française : introduction au moyen français ».

Marie Capel: « Soutien à l'écriture » et « séminaire d'accompagnement au mémoire ».

Vincent Capt: « Stylistique des texte ».

Philippe Frieden: « Analyse de texte: Christine de Pizan, *Le Livre du duc des vrais amans* ».

Nathalie Kremer: « Analyse de texte (Théâtre) : Molière (*Tartuffe*) et Marivaux (*Les Fausses confidences*) ».

Cinthia Meli: « Analyse de texte (Théâtre) : Corneille, *Le Cid* et *L'illusion comique* ».

Sylvestre Pidoux: « Analyse de texte (Poésie) : Paul Eluard, *Capitale de la douleur et Donner à voir* ».

Irena Trujic: « Analyse de texte (Poésie) : Gaston Miron, *L'Homme rapaillé* ».

Vincent Verselle: « TP: Introduction à l'analyse linguistique : la phrase ».

Les tutrices du prochain semestre (10% du 01.02 au 31.05.17) seront :

Joséphine Le Maire (EPFL), Melina Marchetti (Séminaire « poésie ») et Josefa Terribilini (Séminaire « théâtre »).

Il y a un nouveau règlement du doctorat qui est disponible en ligne :

- dès 2017, tout dépôt d'une thèse doit être accompagné d'une « convention de thèse »

- incitation à établir une « convention de thèse » pour les thèses récemment déposées (un à deux ans)

- obligation pour toutes les thèses de déposer au Décanat avant le 31 août 2017 (puis chaque année) un document synthétisant les échanges annuels doctorant/directeur de thèse.

Le résumé de mémoire de MA est demandé à chaque étudiant présentant sa thèse.

F. Parmelin envoie un message aux étudiants leur demandant de remplir un formulaire électronique ; ce résumé est ensuite mis sur le site de la section. Régulièrement, des étudiants ne le remplissent pas ; F. Demont contacte ces étudiants en insistant pour qu'ils nous le fassent parvenir.

L'ouverture des préinscriptions sur Moodle sera du 3 au 17 février 2017.

Le décanat demande aux membres de la section s'ils acceptent la création d'une association d'étudiants qui se nommerait le G.R.A.A.L (Groupe Récréatif Académique d'Ancien français de Lausanne).

L'association a pour objectif de mettre en contact les membres de la communauté universitaire lausannoise ayant un intérêt particulier pour la littérature et la culture médiévale, en particulier les membres, tant étudiants que du corps intermédiaire et professoral de la filière de médiéval de la section de Français de l'Université de Lausanne.

Cette proposition est votée ; elle est acceptée à l'unanimité.

Denise Brassard, poète et professeure à l'UQAM, viendra bientôt travailler à la section.

Une collection de livres est proposée à la section par F. Rosset ; E. Sermier va s'organiser avec M. Escola. La collection sera déposée dans le bureau des professeurs retraités.

La séance est levée à 18h.45.

Fait à Lausanne, le 22 février 2017

Florence Parmelin